

64
C

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025

A vous de Jouer 1 : inauguration de la cour de l'ikastola Kaskarotenea à Ciboure - agence croïte, collectif yagolon, studio petit muller & bocal vocal. © Droits réservés

64
C | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et
de l'environnement



L'édito



L'année 2025 a été marquée par de fortes difficultés auxquelles notre association a dû faire face, subissant comme l'ensemble du réseau des C.A.U.E les conséquences d'une modification du mode de perception de la Taxe d'aménagement qui finance nos structures.

Ce changement de processus, voulu par le législateur mais mal évalué et mal anticipé, dysfonctionne largement, ce qui a pour conséquence une incapacité pour les services de l'État à récupérer les sommes dues - qui dépassent le milliard d'euros non recouvré - produisant partout en France un effondrement rapide et brutal du financement direct de nos structures, de l'ordre de - 80%. Aucune amélioration n'est à ce jour perceptible, malgré le travail de chaque instant de la Fédération nationale des C.A.U.E auprès des ministères concernés, et le soutien de nos parlementaires que nous remercions sincèrement de leurs actions. Ce dysfonctionnement majeur a des conséquences directes et continues sur notre réseau, comme l'illustre malheureusement la liquidation judiciaire du C.A.U.E de la Manche en octobre 2025.

Dans ce contexte très difficile, notre C.A.U.E a la chance de bénéficier du soutien fort et constant du Conseil départemental, que je remercie encore ici, qui compense ces sommes non perçues alors que lui-même est impacté au titre des Espaces naturels et sensibles financés par la même taxe.

Nous avons malgré tout dû mettre en place en début d'année 2025 un plan de licenciement économique nous contraignant à nous séparer de 5 salariés sur les 16 que comportait notre association, dont 3 architectes conseillers, auquel s'est ajouté au second semestre le départ volontaire d'un urbaniste. Cette réduction de l'équipe nous a contraint à réorganiser et hiérarchiser nos actions, pour continuer à réaliser les 4 missions insécables que nous a confié la loi.

Les élections municipales approchant, les demandes de conseils et accompagnements de projets communaux ont été moins nombreuses, ce qui nous a permis d'y répondre dans de bonnes conditions malgré la baisse du nombre de conseillers. Nous avons vu la réalisation des premiers chantiers de renaturation de cours d'écoles que nous accompagnons dans notre action « A vous de jouer », avec des résultats très enthousiasmants au regard de l'approche volontairement frugale que nous avons mise en place avec les communes engagées. Ces espaces de récréation mais aussi d'apprentissage pour les élèves, méritent de (re)trouver des éléments de nature qui offrent confort, bien-être et un nécessaire émerveillement au vivant.

Nous avons aussi profité de cette année moins intense en demandes pour préparer le programme de formations que nous proposerons aux nouveaux élus municipaux à partir du second semestre 2026, notamment en lien avec l'adaptation au changement climatique, la préservation de la ressource en eau, la réhabilitation écologique du bâti ancien.

Concernant la mission qui nous a fait naître, le conseil aux particuliers, celle-ci a fait l'objet d'un regain de demandes de pétitionnaires souhaitant bénéficier de nos conseils professionnels pour réaliser un projet qualitatif et en harmonie avec notre précieux territoire.

Le thème annuel que nous avons choisi pour 2025, l'éco-réhabilitation, en lien avec la filière constituée et animée par le Département, a permis de proposer de nombreuses actions de sensibilisation à travers des conférences, expositions, visites, ciné-débats.

Enfin, je terminerai en vous donnant des nouvelles de ce bel outil qu'est l'Observatoire photographique du paysage des Pyrénées-Atlantiques que nous avons créé en 2024, dans le prolongement de l'Atlas des paysages réalisé par le Département : la première campagne de prises de vue confiée au photographe Guillaume Bonnel est aujourd'hui accessible à tous sur la plateforme Internet partagée créée à cet effet par la DREAL, qui a fortement soutenu notre projet. Chacun pourra, au fil des années, observer l'évolution à l'œuvre de nos territoires, outil essentiel pour mesurer l'impact de nos actions.

Bénédicte LUBERRIGA

Présidente du C.A.U.E 64, Maire d'Ascain,
Conseillère départementale d'Ustaritz-Vallées de Nive et Nivelle
Déléguée aux espaces naturels sensibles

Sommaire

1 Édito

p.2

2 L'association

- p.4 Conseil d'administration / Bureau
- p.5 Les adhérents
- p.6 L'équipe
- p.7 Rappel des missions
- p.8 L'activité en chiffres
- p.9 La communication
- p.10 L'information
- p.11 Les ressources
- p.12 Le réseau

3 Conseil aux collectivités

- p.13 Le C.A.U.E 64 au service des élus et du territoire
- p.14 Paysage et environnement
- p.17 Architecture et patrimoine
- p.19 Urbanisme et stratégie urbaine
- p.21 Communes ayant bénéficié d'un accompagnement en 2025

4 Carte

p.23

5 Sensibilisation

- p.24 Les rencontres de l'année
- p.27 Les ciné-débats
- p.28 Les rendez-vous nationaux
- p.28 Les expositions du C.A.U.E 64
- p.29 L'observatoire photographique du paysage des Pyrénées-Atlantiques

6 Conseil aux particuliers

- p.30 Le conseil aux particuliers
- p.32 Le conseil en chiffres
- p.33 Le conseil aux services instructeurs

7 Formation

- p.34 La formation
- p.36 Programme 2025
- p.37 À vous de jouer / Bilan

Le conseil d'administration et le bureau

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES désignés par le Département le 22 juillet 2021

■ **Bénédicte LUBERRIAGA** Présidente ■ **Valérie CAMBON** Vice-présidente ■ **Fabienne COSTEDOAT-DIU** Vice-présidente ■ **Philippe ECHEVERRIA** Trésorier ■ **Patrice BADUEL** ■ **Marc SAINT-ESTEVEN**

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT membres de droit

■ **Benoît HERLEMONT** (a remplacé **F. MENU**) ■ **Isabelle SENDRANÉ** (a remplacé **G. PAQUIER**) / Direction Départementale des Territoires et de la Mer ■ **Clémentine PEREZ-SAPPIA** / Architecte des Bâtiments de France ■ **Dominique MALROUX** (a remplacé **F.X. PESTEL**) / Inspection d'Académie

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS désignés par le Préfet

■ **Michel ARRAYET** / Ordre aquitain des Géomètres-Experts Secrétaire ■ **Carole BONIFACE** / Fédération Française du Paysage ■ **Véronique ESTAVOYER** / Ordre des architectes ■ **Thomas ZELLNER** / Représentant les urbanistes

2 PERSONNES QUALIFIÉES désignées par le Préfet

■ **Isabelle DEGREMONT** / Maître de conférence, UPPA ■ **Argia OXANDABARATZ** / Architecte, ODEYS

6 MEMBRES élus par l'Assemblée générale

■ **Philippe ARAMENDI** / Communauté d'Agglomération Pays-Basque ■ **Michel CAPERAN** / AUDAP ■ **Michel COUFFY** / Pavillon de l'Architecture ■ **Jean-Pierre IRIART** / EPFL Pays-Basque ■ **Fernand MARTIN** / Communauté de communes Vallée d'Ossau ■ **Eric MAZAIN** (a remplacé **M. LAGARONNE**) / Chambre d'Agriculture

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL élu par les salariés (voix consultative)

■ **Carine BROCHET** (a remplacé **L. BEAUDON**)

Instances : Assemblée générale le 30 juin 2025 / Bureaux, Conseils d'administration les 29 janvier, 12 mai et 5 novembre 2025



Les adhérents

en 2025

113 ADHÉRENTS

72 COMMUNES

Agnos / Ahaxe-Alciette-Bascassan / Aïcirits-Camou-Suhast / Ainhoa / Andoins / Arbus / Arcangues / Arros-de-Nay / Arudy / Athos-Aspis / Aubertin / Baliros / Bardos / Baudreix / Bayonne / Bedous / Béhasque-Lapiste / Bénéjacq / Bescat / Bidarray / Bidart / Boucau / Bourdettes / Briscous / Buzy / Castet / Castétis / Ciboure / Coarraze / Espelette / Espès-Undurein / Eysus / Garris / Ger / Gère-Belesten / Gestas / Hélette / Hosta / Ilharre / Irouléguy / Issor / La Bastide-Clairance / Labastide-Villefranche / Lagor / Larressore / Lasse / Lembeye / Lescun / Lourenties / Louvie-Soubiron / Lurbe-Saint-Christau / Maslacq / Meillon / Momas / Montardon / Nabas / Osse-en-Aspe / Ozenx-Montestrucq / Pau / Poey-de-Lescar / Ponsou-Dessus / Pontacq / Rébénacq / Saint-Abit / Saint-Médard / Sainte-Colome / Sames / Sarrance / Sauveterre-de-Béarn / Serres-Castet / Ustaritz / Uzan

6 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ET DE COMMUNES

Pau-Béarn-Pyrénées / Pays-Basque / Haut-Béarn / Pays-de-Nay / Nord-Est-Béarn / Vallée d'Ossau

13 ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ADIL 64 / AUDAP / Chambre d'Agriculture / Club de Pilote Pilotazain / Comité Ouvrier pour le Logement / EPFL Pays Basque / EPFL Béarn Pyrénées / Interprofessionnelle de la Déconstruction et du Réemploi / Parc National des Pyrénées / Pavillon de l'Architecture / SOLIHA Pays Basque / SOLIHA Pyrénées Béarn Bigorre / SPL des Pyrénées-Atlantiques

15 PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Architectes : M. Bentayou / M. Couffy / V. Estavoyer / Leibar-Seigneurin / P. Marsan / E. Mialou / S. Tardieu / A. Oxandabaratz / Montouro / Lavigne / Camborde / Hiru
Paysagistes : Pays et Paysages / C. Boniface / K. Brana / G. Mané
Géomètres : Premier plan / Union Nationale des Géomètres-Experts
Autre : Ingénierie Sécurité Routière
Particuliers : G. Benoist / J.E. Graciet / E. Guilbert

« EVIDÉMENT, JE POURSUIVRAI MON ADHÉSION AU C.A.U.E EN 2026, ET CONTINUERAI À PROMOUVOIR VOS ACTIONS À LA FOIS EN TANT QU'ÉLUE DE L'ORDRE, ARCHITECTE ET CITOYENNE. »

Véronique Estavoyer, architecte

L'équipe

10 Salariés
11,58 équivalent temps plein (ETP)
77h de formation

3 Stagiaires



De gauche à droite et de haut en bas sur la photo (■ *Départs en 2025*) :

Renaud BARRÈS Directeur ■ **Marie-Josèphe OLIVE** Assistante de gestion et des ressources humaines ■ **Lucie VITIELLO** Architecte conseillère ■ **Claire RENAULT** Architecte conseillère ■ **Louis BEAUDON** Architecte-urbaniste conseillère ■ **Xalbat ETCHEGOIN** Adjoint de direction / Urbaniste conseiller ■ **Antoine LAVAL** Architecte-urbaniste conseiller ■ **Delphine BERNADAS** Assistante de direction ■ **Leire ARBELBIDE LETE** Paysagiste conseillère ■ **Carine BROCHET** Chargée de la documentation, de l'information et référente formation ■ **Valérie PELISSIER** Secrétaire-comptable ■ **Aurélie BOISSEIN** Graphiste ■ **Agnès DUCAT** Paysagiste conseillère ■ **Céline BERRA** Architecte conseillère ■ **Pauline SANS** Responsable de la mission sensibilisation et de la communication.

Départs :

Décès de **Nathalie AGUILERA-PONCHEL** architecte conseillère.

Plan de licenciement économique : **Louis BEAUDON** architecte-urbaniste conseiller ; **Aurélie BOISSEIN** graphiste ; **Valérie PELISSIER** secrétaire-comptable ; **Lucie VITIELLO** architecte conseillère

Fin de CDD de remplacement : **Céline BERRA** architecte conseillère

Départ volontaire : **Xalbat ETCHEGOIN** adjoint de direction, Urbaniste (octobre)

Stagiaires : Clémence BASTIEN 3ème ; Raphaël HOGARD / Découverte du métier d'architecte urbaniste ; Céline BERRA / Mise en situation professionnelle métier d'architecte urbaniste

Rappel des missions

Le C.A.U.E a pour vocation la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement dans les Pyrénées-Atlantiques. Son équipe assure la conduite des 4 missions d'intérêt public que lui assigne la loi du 3 janvier 1977, au service des territoires et de l'environnement dans l'ensemble de département.



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

en proposant un accompagnement méthodologique et technique en amont du projet et durant toutes ses étapes permettant de guider les élus dans leurs choix en matière d'équipement, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.



LA FORMATION

des élus, des techniciens, des agents administratifs et des professionnels par des visites d'étude, des journées de réflexion et de formation adaptées aux enjeux locaux, aux besoins des partenaires, en lien avec l'actualité ou sur des sujets nouveaux, techniques et modes de faire innovants.

p.7



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

lors de permanences hebdomadaires à Pau et Bayonne et par l'assistance aux services instructeurs et leur formation.



LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

grâce à une programmation riche et diversifiée pour tous les publics, afin de développer une culture partagée du cadre de vie et contribuer à animer le débat public en s'appuyant sur des problématiques locales intégrant des enjeux nationaux.

Le C.A.U.E 64, personnalité compétente

Grâce à leur connaissance fine des atouts, des enjeux et des acteurs du territoire des Pyrénées-Atlantiques, les conseillers du C.A.U.E ont acquis une pertinence qu'ils mettent au service des projets et démarches portés par l'État ou les collectivités. En 2025, 40 dossiers ont bénéficié de l'expertise du C.A.U.E.

Participation du C.A.U.E à des commissions

Commission d'examen Qualibat
Commission Sites Patrimoniaux Remarquables
Conseil Économique, Social et Culturel du Parc National des Pyrénées

Participation ou animation par le C.A.U.E à des groupes de travail (GT)

- **DÉPARTEMENT 64** : Règlement aide aux communes / Atlas des Paysages / Filière éco-réhabilitation / Petites Villes de Demain / Espaces Naturels Sensibles / Débroussaillage bois Guilhou
- **CAPB** : Plan et étude paysage / Musée d'interprétation Ostavals / Sites Patrimoniaux Remarquables / Politique linguistique basque / Parc Naturel Régional Montagne basque / Adaptation recul trait de côte SJDJL nord
- **CCVO/CCHB** : Intégration de dispositifs photovoltaïques
- **PREFECTURE** : Villages d'avenir
- **DDTM** : Revue de projets Énergies renouvelables
- **UDAP** : Dossiers paysagers en espace protégé
- **INSTITUT ADOUR** : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **CONSERVATOIRE BOTANIQUE** : Végétal local
- **BAYONNE** : Confort d'été
- **PAU** : Pavillon du jardin de Kofu
- **FNCAUE** : Cour à la loupe
- **URCAUE** : Mise en réseau des paysagistes / Réseau du Paysage Nouvelle-Aquitaine / Label jardins remarquables
- **C.A.U.E 64** : Ateliers cours d'école (À vous de jouer) / Parcs et jardins d'intérêt / réseau paysage

L'activité 2025 en chiffres



313

Conseils
aux **PARTICULIERS**

83 %

à destination des maîtres
d'ouvrage (particuliers)

17 %

à destination des services
instructeurs



185

Conseils
aux **COLLECTIVITÉS**

53

nouvelles demandes



1133

Participants
aux **ACTIONS CULTURELLES**

visites,
soirées-débats,
conférences,
vernissages d'expositions...

389



élèves concernés par des
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES



6

Sessions de **FORMATION**
77 participants dont 30 élus

10
SALARIÉS

11,6

Equivalent Temps Plein

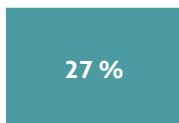
3

STAGIAIRES
accueillis

TEMPS PASSÉ PAR MISSION



Conseil
aux collectivités



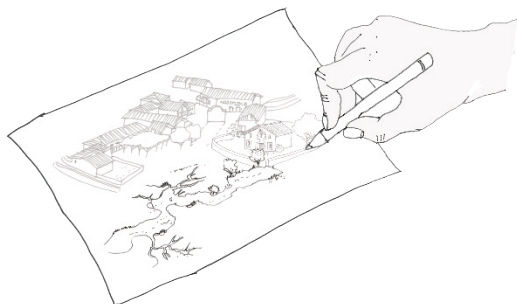
Actions de
sensibilisation
et culturelles



Conseil aux
particuliers



Formation



La communication

Le C.A.U.E continue de développer ses relations aux publics à travers une communication directe et régulière. Il entretient et accroît son réseau de partenaires afin de toucher un public toujours plus varié, et s'efforce d'améliorer la visibilité et l'accès à ses ressources et à ses animations.

En 2025, le C.A.U.E a mis en place un cycle de rencontres autour de la réhabilitation écologique. Une communication globale, relayée par les nombreux partenaires et couplée d'invitations à chacune des rencontres, a permis de rassembler un public fidèle tout au long de l'année.

Le nombre d'abonnés aux Facebook et Instagram du C.A.U.E a augmenté cette année encore. Les « followers » sont nombreux à suivre l'actualité via les réseaux sociaux.

Le taux d'ouverture et le nombre d'abonnés à « Express'a.u.e 64 », la lettre d'information mensuelle du C.A.U.E, témoignent de la fidélité des lecteurs et leur intérêt pour cet outil.

Le site internet reste un canal phare en terme de communication avec un taux de visiteurs régulier.

La couverture médiatique dans les journaux locaux a fait la part belle à la première édition du dispositif d'accompagnement des communes à la transformation de leur cour d'école baptisé *A vous de jouer ! La République* et *Sud-Ouest* ont également bien relayé les habituels rendez-vous de sensibilisation, Cin'espaces, les Journées Nationales de l'Architecture...

L'hebdomadaire *Les Petites affiches béarnaises & Pyrénées-Atlantiques* a accordé une interview à Renaud Barrès, directeur du C.A.U.E dans sa rubrique « Décryptage », intitulé « Conseils en architecture : à quoi sert le C.A.U.E ? » et le magazine *Techni.Cités* a consacré le dossier de son numéro de novembre à l'embellissement de la ville et accordé une interview à Agnès Ducat paysagiste conseillère au C.A.U.E.

p. 9

 **14391** VISITEURS
du site internet

 **12** *Express'a.u.e 64*, la lettre
d'information mensuelle

1485 ABONNÉS
avec une hausse de 58% du
taux d'ouverture des articles

 **1031** ABONNÉS
à Facebook

 **1368** ABONNÉS
à Instagram

L'information

La fréquentation du centre de ressources depuis la mise à l'emprunt des documents a pu être mesurée sur une année pleine. 125 personnes ont poussé la porte du C.A.U.E à Pau pour consulter librement les ouvrages, les revues, prendre des informations ou emprunter. Les profils sont toujours très variés et représentent assez bien nos publics : des particuliers qui se documentent pour leur projet d'habitat ou d'aménagement-entretien de leur jardin, des professionnels qui ont un objet très précis (ex : un géologue à la recherche de la nature des pierres qui ont servi la construction de Pau), des passionnés-curieux d'histoire du Béarn, de la vallée d'Ossau, du patrimoine, des éco-matériaux etc.



Littérature en lien avec l'actualité du C.A.U.E 64 © C.A.U.E 64

125 VISITEURS au centre de documentation



33 ARTICLES de PRESSE



68 NOUVEAUX LIVRES proposés

38 LIVRES EMPRUNTÉS



Centre de documentation, 4 place Reine Marguerite à Pau © C.A.U.E 64

Les ressources

LE BUDGET

Le résultat financier de l'année 2025 s'établit avec un déficit de 56 644 €.

Le montant des produits s'est élevé à 1 177 640 € dont 258 425 € issus du reversement de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA) dédiée au C.A.U.E soit une baisse 65% par rapport à 2024.

La convention d'objectifs et de moyens (2024-2026) établie avec le Conseil Départemental est intervenue à hauteur de 75% pour assurer l'exercice.

Lors de la renégociation de 2025, le Conseil Départemental a validé le lissage du versement de la Taxe d'Aménagement, ce qui nous a permis de pérenniser l'activité sur l'année 2025.

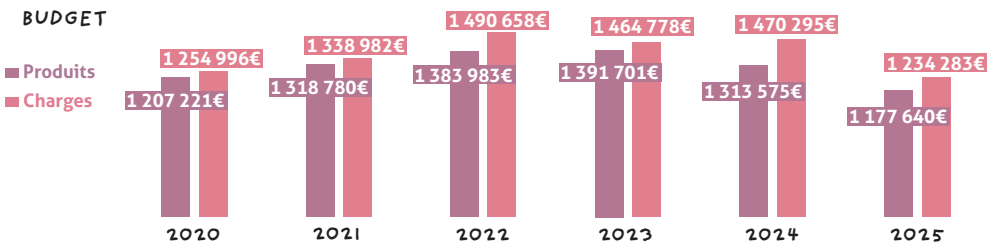
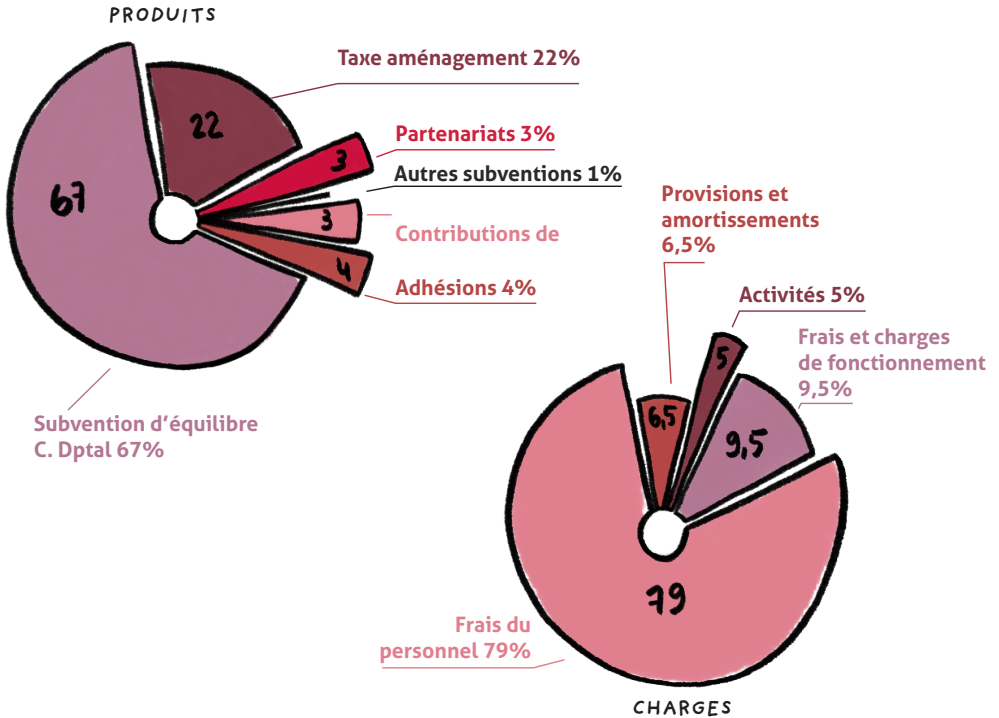
En raison de sa situation financière toujours très contrainte, le Conseil Départemental, tout en confirmant son soutien au C.A.U.E, se voit dans l'obligation de négocier à nouveau la convention triennale pour l'année 2026.

Les contributions volontaires sont en hausse de 25%.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1 234 283 € (-16 %) par rapport à 2024.

Les charges de fonctionnement continuent la baisse engagée depuis 2023 (-19,9%).

p. 11



Le réseau

Le C.A.U.E 64 adhère et contribue à un réseau régional et national qui lui donne accès à de nombreuses ressources, une visibilité sur l'ensemble du territoire et des partenariats élargis.



Signature du Manifeste pour la Réhabilitation, CROA Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux © Arthur Pequin

L'Union Régionale des C.A.U.E de Nouvelle-Aquitaine valorise et amplifie les actions menées par les C.A.U.E de la région. Elle assure la représentation, la communication et la promotion auprès des institutions et acteurs régionaux. Elle échange et conduit des projets avec les partenaires régionaux tels que le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, la Filière interprofessionnelle Forêt Bois Papier Nouvelle-Aquitaine ou encore l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

L'URCAUE initie et conduit des opérations spécifiques d'intérêt régional et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par les C.A.U.E.

Enfin elle anime les échanges techniques entre les équipes des C.A.U.E de Nouvelle-Aquitaine et participe à leur montée en compétence.

p. 12



Journée réseau © FNCAUE

La Fédération Nationale des C.A.U.E est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des activités. Elle informe et fait circuler l'information entre ses membres, identifie les besoins et favorise la production en réseau. La Fédération assure la représentation, la promotion et la défense des C.A.U.E, et développe des partenariats au niveau national. Elle porte la voix

des C.A.U.E dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois. Elle peut avoir recours à des expertises extérieures pour éclairer des situations particulières ou accompagner le réseau dans ses évolutions. Elle assure également une fonction de veille législative et règlementaire et apporte des éléments de prospective.

Le conseil aux collectivités

185

CONSEILS
aux collectivités

dont 53
nouvelles demandes

Le C.A.U.E est depuis 48 ans aux côtés des communes et intercommunalités pour les guider dans leurs choix en matière d'équipement public, de bâtiment et de patrimoine, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.

Service d'aide à la décision, le C.A.U.E réalise un accompagnement méthodologique et technique en amont du projet et durant toutes ses étapes : réflexion globale, diagnostic, étude préalable, scénario, concertation, programme, consultation des prestataires...

En 2025, l'arrêt de l'aide aux communes du Département et l'approche des élections communales ont provoqué une baisse importante de la demande d'accompagnement.

Ce sont malgré tout 111 collectivités (185 conseils) qui ont été accompagnées par l'équipe en dépit d'une forte baisse de son effectif.

Nous notons toujours une forte prédominance pour des projets d'aménagement d'espaces publics et de requalification de centres-bourgs, avec des objectifs soutenus par notre association de retour de la nature et du vivant, de préservation de la ressource en eau, au profit des usagers et de la biodiversité. Les sujets d'architecture et de patrimoine représentent toujours une part importante de nos actions, avec une forte orientation vers la rénovation et la réhabilitation du bâti ancien. Enfin, les transformations et renaturations des cours d'école, intégrées dans notre action mutualisée « À vous de jouer ! » ont vu les projets prendre forme et les demandes se multiplier.

p. 13





La place centrale du village, aménagée essentiellement en parkings et traversée par le flux incessant des véhicules, manque cruellement de convivialité. Ce diagnostic, partagé par les élus et par les habitants dans le cadre d'une démarche participative, a convaincu la municipalité de réfléchir à la reconfiguration de la place du Palais afin d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les usagers.

Désireuse de mener à bien ce projet ambitieux, la municipalité sollicite le C.A.U.E. Après avoir défini ensemble les grands enjeux et objectifs du futur projet, il a été décidé d'engager une étude préliminaire. Cette mission de maîtrise d'œuvre vise à explorer les solutions possibles en réponse au programme et à préciser la faisabilité technique et économique du projet.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, PAYS & PAYSAGES, a conduit un diagnostic sensible, historique et technique avant de repenser l'espace public à partir de ses composantes essentielles : sa topographie singulière, son patrimoine et ses parcours piétons. Par ailleurs, la question de la gestion intégrée des eaux pluviales a été la pierre angulaire pour guider la conception du plan de composition de l'ensemble du site. Cette alternative au tout tuyaux a pour objectif le ralentissement, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie pour soulager les réseaux existants, et nourrir les nappes phréatiques.

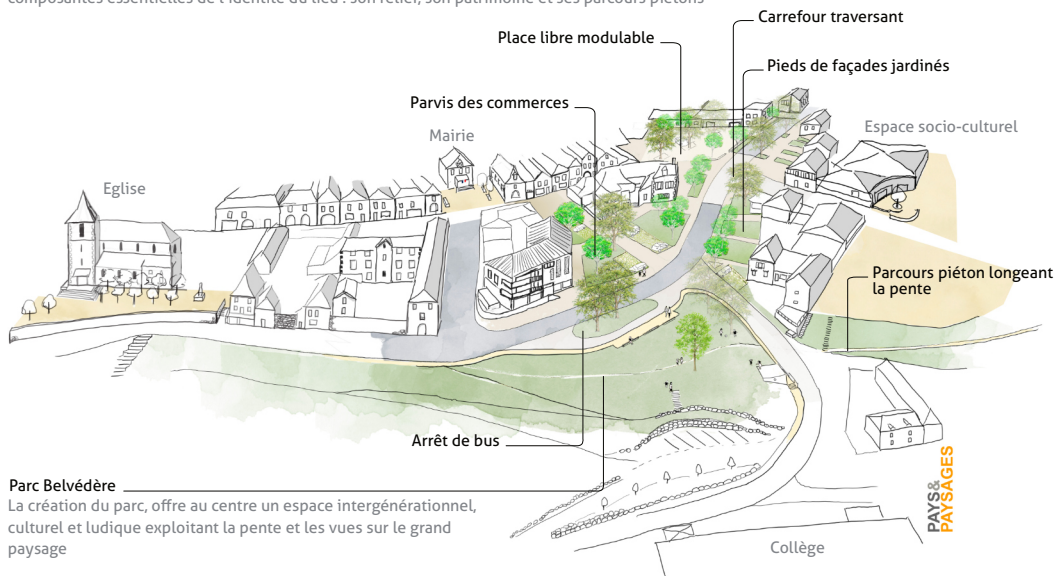
La municipalité a désormais tous les éléments en main pour consolider son projet et envisager le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

« TRAVAILLER AUX CÔTÉS DU C.A.U.E PERMET D'ÉCHANGER DANS UNE ATMOSPHÈRE CONSTRUCTIVE, DE CONSERVER LE LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS (COMMUNAUX, INTERCOMMUNAUX, ADMINISTRATIONS...) TOUT EN GARDANT LE CAP DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL. »

Clémence Teulé, paysagiste conceptrice, Pays & Paysages

La place du Palais

Le projet de l'aménagement de la place du Palais repense l'espace public à partir des composantes essentielles de l'identité du lieu : son relief, son patrimoine et ses parcours piétons





La Communauté de communes du Pays de Nay (64) et la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (65) se sont associées pour valoriser ensemble ce site mythique de la Route des cols et du Tour de France. Ce projet interrégional co-construit par les élus des vallées, les usagers du site, les nombreux partenaires, avec l'appui des C.A.U.E 64 et 65 ainsi que l'association Patrimoines 65, met en avant un projet qui s'appuie sur l'identité pastorale, l'histoire du lieu et la nécessaire reconversion des activités de loisirs dans un contexte de réchauffement climatique. Le projet, dessiné par l'équipe menée par les cabinets EMF (mandataire) et D.V.A, répondait pleinement aux critères fixés par le concours de paysage. Il donne aujourd'hui un nouveau souffle à ce col pour en faire une vraie étape pyrénéenne.

p. 15



Le col du Soulor à 1471m d'altitude dans les Pyrénées © C.A.U.E 64



Inauguration du col du Soulor © C.A.U.E 64



Accompagnée par le C.A.U.E, la commune de Lahonce s'est engagée aux côtés de l'agence de paysage Lilika, dans une démarche globale visant à améliorer le cadre et les usages du lac d'Arbéou.

Le projet a pour objectif d'articuler les usages futurs du site tout en préservant et en valorisant les milieux naturels, tant pour leur intérêt écologique que pour leur qualité paysagère. Dès le démarrage de la réflexion, la question de la gestion des milieux naturels a constitué un axe structurant, orientant l'ensemble des choix d'aménagement.

La force du projet réside également dans son ambition d'inscrire cette démarche dans une échelle plus large. Sur les parcelles communales agricoles et forestières, des aménagements exemplaires sont envisagés, susceptibles d'ouvrir la voie à de nouvelles pratiques et activités au cœur de ces lieux publics. En parallèle, une série d'actions expérimentales seraient mise en œuvre au sein des Espaces Naturels Sensibles en continuité du site, afin d'améliorer la biodiversité des différents milieux, de la peupleraie et les systèmes hydrauliques attenants.

« L'ENTRÉE PAYSAGÈRE NOUS A APPORTÉ UNE RÉELLE PRISE DE HAUTEUR SUR LA LECTURE DU SITE DANS SON ENSEMBLE. PAR SA TRANSVERSALITÉ, ELLE A CRÉÉ LES CONDITIONS DU DIALOGUE POUR INTERROGER LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT EN COHÉRENCE AVEC L'IDENTITÉ DU LIEU. »

Martine PÉRE, 1ère adjointe commune Lahonce



Plan d'ensemble, projet du lac d'Arbéou à Lahonce © Lilika Paysage



Chantier de réhabilitation de la mairie © Jean-Louis Dumoulein

La nouvelle mairie de Came s'est installée en juin 2025 dans une maison en pierre singulière et connue de tous. La mairie s'ouvre sur la place du village et dialogue naturellement avec la salle des fêtes, l'école, le vieux bourg et l'église. Le projet de la maison « Saubade », soutenu par l'E.P.F.L Pays-Basque et accompagné par le C.A.U.E pour la programmation et la consultation de maîtrise d'œuvre, se distingue aujourd'hui par sa réhabilitation engagée et son extension discrète.

En façade de cette maison-grange du XIX^{ème} siècle, pas d'ascenseur en verre ou d'escalier métallique rajoutés de manière ostentatoire. En revanche à l'intérieur, une charpente remarquable à fermes-chevrons croisés orne la salle du conseil, des enduits chaux-chanvre réchauffent les murs anciens et les dalles en pierre de Bidache sur lit de sable ont été restaurées et conservées.

La technicité fait bon ménage avec les vieilles recettes : isolation de toiture en sarking de fibre de bois, volets bois anciens conservés et rénovés, pompe à chaleur air-eau alimentant des panneaux rayonnants à eau chaude, caissons de planchers isolés en ouate de cellulose...

Le maître d'ouvrage, épaulé par l'équipe de maîtrise d'œuvre, Jean-Louis Dumoulein architecte, et les artisans qui ont réalisé les travaux, démontre ainsi qu'il est possible de reconverter un bâtiment patrimonial avec des matériaux biosourcés, tout en exigeant une haute performance environnementale.

La mairie atteint un niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC Rénovation). Les matériaux biosourcés et géosourcés représentent 40% des matériaux mis en œuvre pour la réhabilitation.



Esquisse des abords paysagers des logements à Garris © Lilika Paysage

p. 18

La municipalité de Garris souhaitait travailler sur les espaces publics aux abords de la maison Boloki (un jardin partagé), en même temps que se précisait son projet de reconversion en logements collectifs. Grâce au portage foncier de l'E.P.F.L Pays-Basque et à l'étude de faisabilité de SOLIHA, la programmation des 7 logements pouvait être validée et la consultation de maîtrise d'œuvre lancée. Pour ce faire, la commune faisait appel à la mission d'ingénierie de la Communauté d'agglomération. Pays Basque et au conseil du C.A.U.E, travaillant de concert pour lui apporter une expertise complémentaire.

Dans le contexte patrimonial et paysager du foirail de Garris, en face du fronton et en lisière des chênes séculaires, la réussite du projet dépendait des liens que tisseraient les logements avec leur environnement proche et de la couture avec les espaces publics existants. De nombreuses questions devaient être abordées : comment insérer les stationnements en bordure du foirail ? Où situer les accès des logements ? Comment gérer les limites de l'espace privé et collectif ? Quel type d'espaces extérieurs pour prolonger les logements ?

L'équipe de maîtrise d'œuvre (Agence Elisabeth Gauche architecte, Lilika Maia Agor paysagiste) s'est attachée à poursuivre les orientations définies avec les élus. L'ancien jardin à l'est de la maison est ouvert, en sélectionnant la végétation et en effaçant la haie, pour retrouver un lien visuel avec le village. Des stationnements et un espace commun y sont aménagés. Des jardins partagés sont prévus à l'arrière. Les abords de la route de Karranka sont redessinés, pour dégager un grand espace public en lien avec le fronton et accueillir des espaces de convivialité et de jeux, s'étirant le long du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Les caractères paysagers du foirail sont confortés aux abords de la maison : vastes pelouses, présence d'ombre, espace non cloisonné et appropriable par tous.



Les caractéristiques urbaines médiévales propres aux bastides sont encore présentes dans le centre-bourg d'Arzacq-Arraziguét, notamment les maisons « à couverts ». Mais la place toujours plus grande faite à la voiture a progressivement effacé les qualités de ses espaces publics, les rendant moins attractifs bien qu'une dynamique commerçante soit présente.

Lauréate du programme Petites Villes de Demain, la municipalité a fait appel à la mission d'ingénierie de la Communauté de communes des Luys de Béarn et au conseil du C.A.U.E pour lui apporter une expertise complémentaire portant sur la valorisation des espaces publics du centre-bourg. Un premier diagnostic partagé avec les élus a mis en évidence la nécessité d'élargir le regard au-delà de l'hypercentre. L'établissement d'un plan-guide est apparu comme étant l'outil le plus adapté pour aider la municipalité dans son projet. En effet, ce document stratégique définit une vision prospective globale sur le moyen terme.

L'équipe de maîtrise d'œuvre (atelier Broichot, atelier Palimpseste et BET Merlin) a notamment proposé de restructurer en profondeur les

espaces publics pour en révéler les qualités urbaines intrinsèques. En parallèle, une première action très concrète a été mise en place : tester un nouvel aménagement pour apaiser les abords de l'école avant d'engager la phase de travaux.

« LE DISPOSITIF PVD ASSOCIÉ À L'EXPERTISE DU C.A.U.E, A PERMIS DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN-GUIDE, D'ENVISAGER UN PROJET AMBITIEUX EN TERMES D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE BOURG, DE MISE EN PLACE DE MOBILITÉS DOUCES ET D'OPTIMISATION DES ESPACES PUBLICS. »

J.P. Crabos, maire





La commune d'Eaux-Bonnes est installée dans la vallée du Valentin, sur le territoire de la communauté des communes de la Vallée d'Ossau. Elle est composée de quatre hameaux (Aas, Assouste, Eaux-Bonnes et Gourette) et compte aujourd'hui environ 2000 foyers fiscaux mais seulement 191 habitants à l'année. Le bourg d'Eaux-Bonnes accueille la mairie seulement depuis la fin du XIXe, à la demande de l'impératrice Eugénie, ce qui en fait le centre administratif de la commune bien qu'il n'abrite cependant qu'une très faible partie de la population annuelle.

A l'instar des communes touristiques, la fréquentation d'Eaux-Bonnes est variable avec un pic d'affluence au mois de février et au mois d'août.

La diminution de la fréquentation, puis la fermeture prolongée des thermes pour cause de travaux et sinistre, ont considérablement affecté le dynamisme d'Eaux-Bonnes. Les hôtels, restaurants, commerces, casino restent volets fermés.

Ce constat est difficile, mais n'est cependant pas inéluctable. La municipalité en a bien conscience et a souhaité profiter de la possible réouverture des thermes pour réfléchir à un projet global de revitalisation de la commune tant en matière urbaine que d'habitat, de tourisme, de commerce, de mobilité...

Le C.A.U.E a accompagné la collectivité dans la définition des besoins pour cette étude et participé au recrutement d'une équipe d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO). Le groupement retenu est composé de l'agence « D'une ville à l'autre » urbanisme, architecture et paysage (mandataire), et des bureaux d'étude Bien Commun, AID, Espitalié Consultants, CITEC et Ideia VRD. Après une phase de diagnostic, des scénarios et actions à mener ont été présentés.

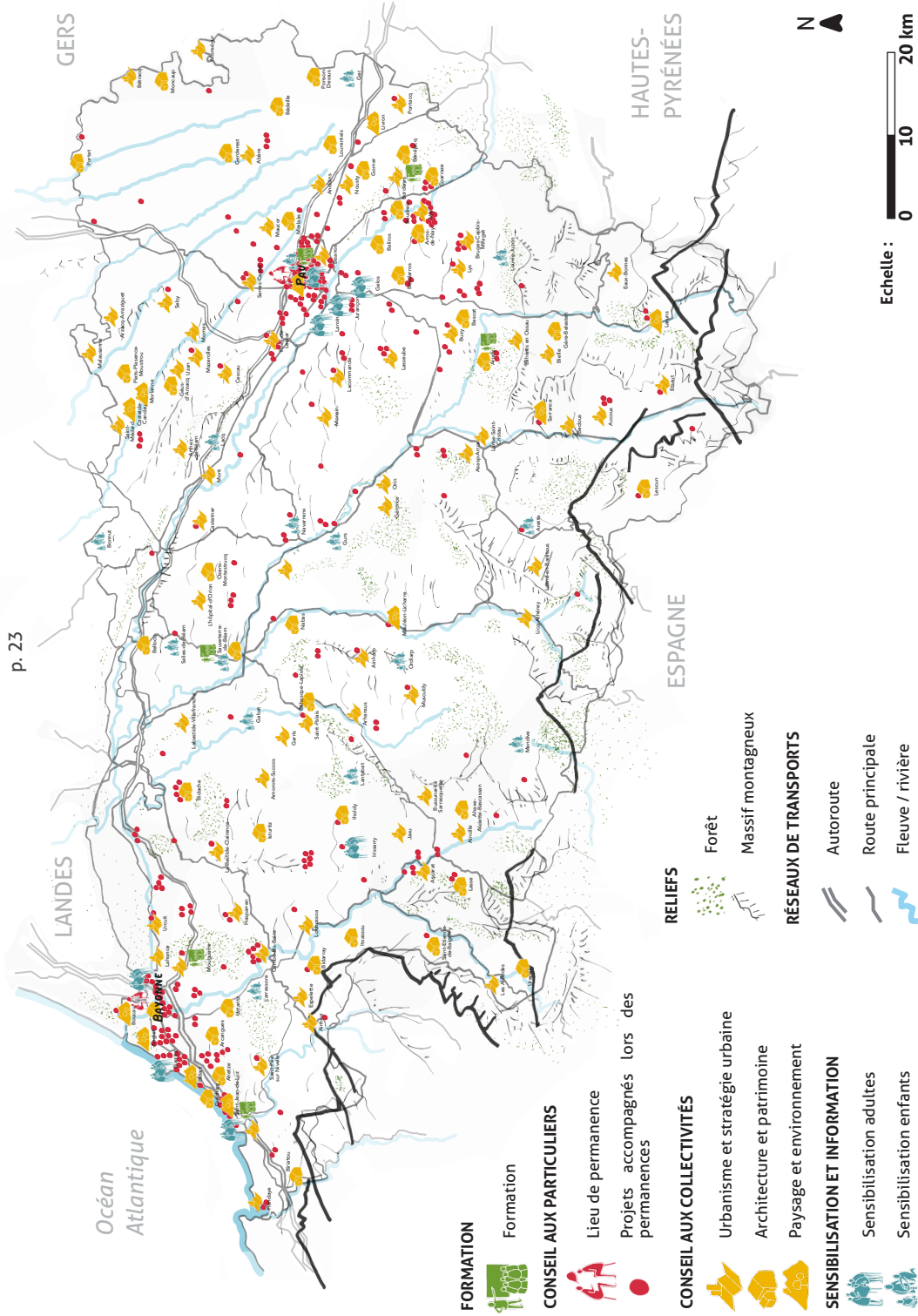


Demandses traitées en 2025 dans le cadre du conseil aux collectivités

■ ABERE Création d'un centre bourg ■ ACCOUS Aménagements cour d'école et espace public / Maison Rouglan (EPFL BP) / Réhabilitation ancienne colonie de vacances (PNP) ■ AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN Rénovation thermique école ■ AHETZE Extension mairie, plan guide espaces publics et sportifs ■ AINCILLE Réaménagement espaces publics ■ AINHARP Aménagement espace public ■ AINHOA MOE sur les espaces publics (CAPB) ■ LES ALDUEDES Aménagement d'un lotissement ■ AMOROTS-SUCCOS Aménagement stationnements arborés ■ ANDOINS - Aménagement cour d'école ■ ARCANGUES Méthode choix AMO (EPFL PB) ■ ARHANSUS Aménagement centre bourg ■ ARROS-DE-NAY Rénovation d'un lavoir ■ ARTHEZ-DE-BÉARN Aménagement espaces publics ■ ARUDY Rénovation musée d'Ossau (PNP) ■ ARZACQ-ARRAZIGUET Aménagements espaces publics et bâtiments (PVD, petite ville de demain) ■ ASASP-ARROS Aménagement du lac du Saillet ■ ASCARAT Plan de référence (CAPB) ■ BALIROS Aménagement cour d'école / Rénovation école et salle des fêtes ■ BAUDREIX, Rénovation d'un lavoir ■ BÉDEILLE Construction d'un local à la salle des fêtes ■ BEDOUS Requalification entrée de bourg ■ BÉHASQUE-LAPISTE Réouverture d'un lieu de vie ■ BELLOCOQ Création d'un café restaurant multiservices ■ BÉNÉJACQ Rénovation école, aménagement cour d'école et rue ■ BESCAT Réhabilitation Mairie et logements ■ BÉTRACQ Requalification des espaces publics église et mairie ■ BIDARRAY Diagnostic de l'église et requalification de la place ■ BIDART Cimetière paysager / Élaboration charte de l'arbre / Projet habitat en centre bourg ■ BIELLE Aménagement place de la Victoire ■ BIELLE, BILHÈRES-EN-OSSAU, LARUNS Requalification site Bious Oumettes (PNP) ■ BILHÈRES-EN-OSSAU Aménagement cour d'école ■ BIRIATOU Étude de programmation bâtiments communaux (CAPB) / Étude pré programmation Hôtel Bakea (CAPB) ■ BIZANOS Aménagement cour d'école ■ BORDÈRES Rénovation lavoir communal et aménagement berges du Lagoïn ■ BOSDARROS Aménagement cour d'école / Rénovation école ■ BRUGES-CAPBIS-MIFAGET Aménagement d'une place ■ BUSSUNARITS-SARRASQUETTE Lotissement communal ■ BUZY Aménagement cour d'école ■ CAMBO-LES-BAINS Aménagement cour d'école / Acquisition immeuble patrimonial (EPFL PB) ■ CASTEIDE-CANDAU Réalisation d'un parc intergénérationnel ■ CASTETNER Aménagement du parvis de l'église ■ CCHB Cahier des charges, nuancier de couleurs ■ CESCOU Aménagement centre bourg ■ CIBOURE Aménagement cour d'école ■ COARRAZE Aménagement centre bourg / Rénovation monument aux morts et crucifix ■ EAUX-BONNES Aménagement de la commune / Réflexion sur l'Hôtel des Princes ■ ESPELETTE Plan d'action espace de jeux ■ ETSAUT Amélioration place du village (PNP) ■ GARRIS Reconversion logements et espaces publics ■ GERDEREST Rénovation salle multi-activités ■ GERE-BELESTEN Rénovation mairie, salle multi-activités, espaces publics ■ GÉRONCE Réhabilitation de la gare en logements et espace public / Végétalisation de la place Lasserre ■ GÉUS-D'ARZACQ Rénovation école, aménagement cour d'école et espaces publics ■ GOMER Aménagement cour d'école / Rénovation école : bâtiment et espace extérieur ■ GUÉTHARY Requalification immeuble et espaces publics (EPFL PB) ■ HASPARREN Aménagement cour d'école (PVD) / Charte de végétalisation ■ HENDAYE Aménagement cour d'école ■ HÔPITAL-D'ORION Rénovation aire de jeux et repos ■ IHDY Aménagement abords du lac / Construction d'un bâtiment Sport-Santé-Bien-être (CAPB) / Création-rénovation de logements communaux / Étude programmatique d'un bien (EPFL PB) ■ ISTURITS Reconversion Maison Beresina ■ ITXASSOU Acquisition bien immobilier ■ JAXU Maîtrise d'oeuvre sur les espaces publics (CAPB) ■ LA BASTIDE-CLAIRENCE Aménagement quartier Pessarou / Étude d'aménagement de bourg ■ LA BASTIDE-VILLEFRANCHE Requalification place de la Tour / Poids public / ancien lavoir ■ LACOMMANDE Aménagement espaces publics ■ LAHONCE Aménagement cour d'école ■ LARUNS Amélioration thermique de la médiathèque ■ LASSE Acquisition Maison Eyheraita (EPFL PB) / Rénovation logements communaux ■ LASSEUBE Aménagement parking plaine des sports / Restructuration école et foncier communal ■ LESCUN Projet d'ouverture du site du moulin au public ■ LICQ-ATHÉREY Aménagement urbain dans un objectif d'attractivité ■ LIVRON Aménagement espace loisir et étude Gestion Intégrée des eaux pluviales (GIEP) ■ LOUHOSSOA Aménagement cour d'école ■ LOURENTIES Aménagement ensemble immobilier patrimonial ■ LURBE-SAINT-CHRISTAU Aménagement lotissement et espaces de loisir

■ LYS Réaménagement place du village ■ MALAUSSANNE Aménagement des abords d'un bâtiment "Alzheimer" ■ MAUCOR Projet centre-bourg ■ MAZEROLLES Aménagement cour d'école / Aménagement urbain centre bourg ■ MOMAS Aménagement cour d'école ■ MONCAUP Réhabilitation bâtiments : logements, foyer ■ MONEIN Aménagement rue du commerce ■ MONSÉGUR Agrandissement cimetière ■ MONT Aménagement cour d'école ■ MORLAËS Aménagement parvis et abords de l'église / Rénovation halle et aménagement place du marché / Intégration ombrière photovoltaïque parking covoiturage (CCNEB) ■ MORLANNE Embellissement centre bourg par le végétal ■ MOUGUERRE Aménagement cour d'école ■ MUSCULDY Étude faisabilité acquisition Maison Elixegarai ■ NABAS Aménagement atelier en centre bourg ■ NAY Aménagement cour d'école / Aménagement berges du gave (PVD) ■ NOUSTY Aménagement centre bourg ■ ORIN Aménagement et sécurisation entrée de bourg ■ OZENX-MONTESTRUCQ Rénovation énergétique de la salle polyvalente ■ PAU Appui technique parcs et jardins ■ PIETS-PLAENCE-MOUSTROU Travaux sur les bâtiments communaux ■ POEY-DE-LESCAR Aménagement cour d'école ■ PONSON-DESSUS Construction d'appartements et espaces publics ■ PONTACQ Aménagement places du centre-ville (PVD) ■ PORTET Rénovation mairie, église et place publique ■ PRÉCHACQ-JOSBAIG Restauration église St Pierre ■ SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY Réalisation d'une halle place du fronton / Réaménagement de logements / Requalification du bourg ■ SAINT-MÉDARD Aménagement paysager de l'espace de la Maison pour tous ■ SAINT-PALAIS Requalification site minoterie et Bidouze (PVD) ■ SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE Aménagement cour Ikastola et plantations / Aménagement cour d'école ■ SARRANCE Plantation d'une haie, végétal local ■ SAUVETERRE-DE-BÉARN Réhabilitation hangars ■ SÉBY Aménagement espaces publics et cour d'école ■ SERRECASTET Aménagement cour d'école ■ URCUIT Étude rénovation Maison Erremuntéguy (EPFL PB) / Espaces publics ■ UREPEL Reconversion maison Amerikanoinea ■ USTARITZ Étude quartier Hiribehere (EPFL PB) / Étude d'opportunité d'un accueil collectif des mineurs ■ UZAN Rénovation logement, espace public, bar associatif ■ VIELLENAVE-DE-NAVARENX Aménagement d'une aire de loisir





Océan Atlantique

LANDES

GERS

HAUTES-PYRÉNÉES

ESPAGNE

FORMATION



Formation

CONSEIL AUX PARTICULIERS



Lieu de permanence
Projets accompagnés lors des permanences

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



Urbanisme et stratégie urbaine
Architecture et patrimoine
Paysage et environnement

SENSIBILISATION ET INFORMATION



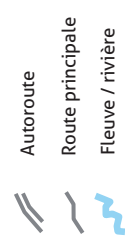
Sensibilisation adultes
Sensibilisation enfants

RELIEFS



Forêt
Massif montagneux

RÉSEAUX DE TRANSPORTS



Autoroute
Route principale
Fleuve / rivière



La sensibilisation

Le C.A.U.E œuvre au quotidien pour sensibiliser adultes, jeunes et enfants à la qualité du cadre de vie, à l'architecture, au paysage et à l'environnement. Il propose des animations diversifiées sur l'ensemble du territoire.

Le cycle annuel du C.A.U.E en 2025 a été consacré à la réhabilitation et aux matériaux écologiques en écho à la constitution et l'animation d'une filière éco-réhabilitation par les services du Département des Pyrénées-Atlantiques.

De nombreuses rencontres, conférences, visites, expositions, films, débats, ateliers, ont permis aux participants de comprendre comment rénover durablement en tenant compte des particularités du bâti existant, en choisissant des matériaux respectueux de l'environnement, en valorisant les ressources locales et les circuits courts.

Pour la 15^{ème} édition du festival Cin'espaces, le C.A.U.E 64 et ses 19 partenaires ont invité artisans, architectes, thermiciens, bureaux d'études, chargés de développement des filières, producteurs et élus à faire découvrir au public, à travers une trentaine de rencontres, leurs visions de la réhabilitation, leurs savoir-faire traditionnels et leurs techniques innovantes.



Affiche Cin'espaces 2025 © C.A.U.E 64

CONFÉRENCES

Le tour de France des maisons écologiques

Réhabiliter et construire en paille votre logement

Osez le bois dans la construction et la rénovation

Chez-nous en Nouvelle-Aquitaine où la ressource forestière est diversifiée et les savoir-faire de nos entreprises de construction bois omniprésents, l'usage du bois est une réponse pertinente pour construire ou rénover de manière durable et économe, tout en développant l'économie du territoire.



Maison en bois à Bosdarros © Arnaud Grenouilleau

Le chanvre dans la construction durable

**Atelier de Montrottier, Loïc Parmentier
S'engager pour une architecture du quotidien en milieu rural**



VISITES

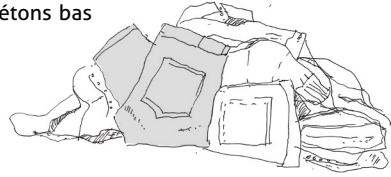
Chantier de déconstruction d'une charpente métallique

Entreprises innovantes et construction durable

Une découverte avec le Pavillon de l'Architecture de deux entreprises locales pionnières en construction durable : Ouatéco, isolants écologiques et Materrup, ciments et bétons bas carbone.

Réhabilitation biosourcée de la ferme Guilhembaqué

Réhabilitation de l'école Marancy



ATELIERS

Les forêts et les ressources en bois des Pyrénées-Atlantiques

Comprendre et réhabiliter le bâti ancien

Le C.A.U.E 64 a imaginé un atelier, réalisé à plusieurs reprises, en un ou deux modules, pour comprendre comment le bâti ancien s'adapte aux conditions climatiques et géographiques, à la disponibilité des matériaux locaux et incarne une identité de territoire. Il permet de saisir en quoi il est un équilibre subtil et fragile qui ne doit pas être perturbé lors de sa réhabilitation.



Animation à la Maison de l'habitat et du patrimoine à Pau
©C.A.U.E 64



Animation à la Maison de l'habitat et de l'énergie à Bayonne
©C.A.U.E 64

Tout savoir sur le réemploi

Journée thématique paille

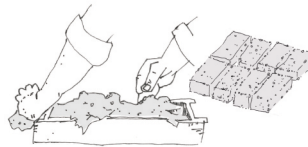
Aides financières et échanges de pratiques

POUR LES
PROFESSIONNELS

DOCUMENTAIRES

Low tech

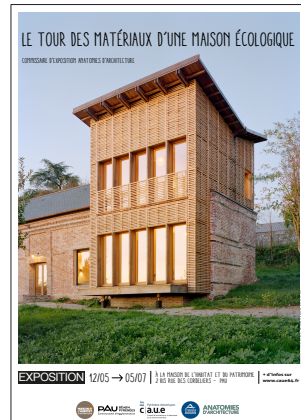
De terre et d'eau



EXPOSITIONS

Le tour des matériaux d'une maison écologique

En partenariat avec la Maison de l'Habitat et du Patrimoine, le C.A.U.E 64 a fait venir à Pau l'exposition réalisée par Anatomies d'Architecture. Elle retrace comment le collectif a relevé le défi de reconnecter l'habitat à son territoire lors du chantier de rénovation d'une maison traditionnelle ornaise en Normandie.



Affiche de l'exposition © réalisation
C.A.U.E 64 / Illustration Anatomies
d'Architecture

Maisons de Pays

Suite à l'engouement de nombreux partenaires, qui ont exposé les affiches *Maisons de Pays*, tout au long de l'année, le C.A.U.E 64 a complété l'exposition originelle par des panneaux et livrets détaillés présentant les spécificités de l'habitat traditionnel des Pyrénées-Atlantiques. Une matériauthèque du bâti ancien et de sa réhabilitation et un plateau de jeu complètent l'exposition.



Exposition au centre départemental d'interprétation du patrimoine - Ospitaléa à Irissarry ©C.A.U.E 64



Echantillons et informations sur les matériaux de la réhabilitation du bâti ancien ©C.A.U.E 64



Provenances, propriétés et mises en œuvre des matériaux du bâti ancien ©C.A.U.E 64

ATELIERS PEDAGOGIQUES

La construction écologique, à la découverte des matériaux respectueux l'environnement

203 élèves de CE et CM ont suivi un atelier de sensibilisation à la construction écologique dont l'objectif est de se familiariser avec l'éco-construction dans la rénovation et expérimenter le concept d'habiter et de construction face aux défis du changement climatique.

Archi'petits

6 classes de CP – CE1 ont découvert, de manière ludique, l'architecture et l'urbanisme lors d'un atelier autour d'images, de lectures et de constructions en deux dimensions.



Atelier créatif Archi'Petits à Ordiap © C.A.U.E 64



Animation Archi'Petits à Pau © C.A.U.E 64

L'histoire surprenante de la place de Verdun et la caserne Bernadotte à Pau

Le C.A.U.E 64 s'est associé à la Ville et Pays d'Art et d'Histoire de Pau et au Service historique de la Défense, dans le cadre des *Enfants du patrimoine*, pour faire découvrir aux 48 élèves de CM1-CM2 de l'école Marca, un site à la fois emblématique et méconnu.

« DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DE LA CASERNE BERNADOTTE ET SES FONCTIONNALITÉS, DE L'HABITATION JUSQU'À LA CONSERVATION DES ARCHIVES... CELA A ÉTÉ POSSIBLE POUR LES CMI-CM2 DE L'ÉCOLE MARCA DE PAU GRÂCE AUX ENFANTS DU PATRIMOINE. CRÉÉE ET COORDONNÉE PAR LES C.A.U.E, CETTE RENCONTRE NATIONALE INTÈGRE LA JEUNE GÉNÉRATION AUX JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE. »

Jasmine Tillam, Conservateur du Patrimoine, Adjoint au Chef du Centre des archives de Pau, Service historique de la Défense



Projection du film *Le temps des arbres* au Pavillon des Arts à Pau © C.A.U.E 64

En parallèle de son cycle annuel 2025, le C.A.U.E 64 s'est associé à plusieurs cinémas pour organiser des projections de films suivies de débats.

Renaud Barrès, directeur du C.A.U.E 64 a animé deux rencontres autour du film *E 1027, Eileen Gray et la maison en bord de mer* au cinéma Le Royal à Biarritz et au CGR Saint-Louis à Pau. Il a consacré 20 ans de recherches à la maison E 1027 et participé de 2016 à 2021 à sa restauration et à la reconstruction de l'ensemble du mobilier disparu.

Il a également animé trois cinés-débats autour du film *L'inconnu de la grande arche* de Stéphane Demoustier au Royal à Biarritz, au Saint-Louis à Pau et au cinéma L'Atalante à Bayonne.

Dans le cadre du festival Point de vue, en partenariat avec la Ville de Bayonne, le Pavillon de l'Architecture, l'Atalante et Image de Ville, le C.A.U.E 64 a co-animé le débat autour de la projection du documentaire *Penser l'incertitude*, qui met en lumière le travail des lauréats des AJAP 2023 (les Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes).

Le C.A.U.E 64 a également proposé d'autres projections telle que *Le temps des arbres* au Pavillon des arts, dans le cadre de la manifestation *Rendez-vous avec les arbres* de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, suivie d'un débat animé par Marie-France Barrier la réalisatrice.

« DEPUIS DIX ANS, LE CINEMA LE ROYAL DE BIARRITZ EST PARTENAIRE DU C.A.U.E 64 DANS LE CADRE DE CIN'ESPACE ET DE SEANCES SPECIALES. NOUS AVONS L'IMMENSE PLAISIR DE LES ACCUEILLIR REGULIEREMENT, RENFORCANT AU FIL DES ANNEES UNE COLLABORATION FONDEE SUR LA CONFIANCE ET L'INTERET PARTAGE POUR LA TRANSMISSION AUTOUR DU CINEMA, L'ARCHITECTURE. CES RENDEZ-VOUS SONT TOUJOURS MARQUES PAR LA QUALITE DES ECHANGES AVEC LE PUBLIC, FAVORISANT LA REFLEXION, LE DEBAT ET LA CURIOSITE. »

Sophie Perelli, directrice du cinéma Le Royal

LES RENDEZ-VOUS NATIONAUX

Pour la 22^{ème} édition des *Rendez-vous aux Jardins*, sous le thème « Jardins de pierre, pierres de jardins », le C.A.U.E 64 a proposé trois visites commentées du jardin de Kofu à Pau. Bijou dans le style nippon, ce jardin abrite des compositions symboliques de pierres pyrénéennes.

À l'occasion des *Journées Nationales de l'Architecture*, le C.A.U.E 64 a choisi de mettre à l'honneur la construction exemplaire du groupe scolaire du Prissé, avec son intégration paysagère, sa sobriété énergétique, son faible bilan carbone de son chantier et le recours aux matériaux bio-sourcés et aux filières locales.



Visite du groupe scolaire du Prissé à Bayonne © C.A.U.E 64

LES EXPOSITIONS DU C.A.U.E 64

Le C.A.U.E 64 a également présenté ses expositions *Panorama de l'architecture des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles en Pyrénées-Atlantiques*, *Portraits de Jardins*, *Rives du gave*, *Bougeons-nous c'est vital* et *Urbanisme durable* dans plusieurs lieux accueillant du public.



Exposition *Panorama de l'architecture des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles en Pyrénées-Atlantiques* au CIAP Les Recollets à Ciboure © C.A.U.E 64

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

À l'issue de l'actualisation de l'Atlas des Paysages du 64, accompagnée par un Comité technique auquel participait le C.A.U.E 64, celui-ci a souhaité compléter et valoriser cet outil en instaurant un outil permettant de mieux appréhender l'évolution des paysages de notre territoire. C'est ainsi que, soutenu par la DREAL NA et suivant le cadre national des Observatoires Photographiques, le C.A.U.E 64 a lancé en 2024 la création du premier Observatoire Photographique du Paysage (OPP) d'échelle départementale en Nouvelle-Aquitaine.

La campagne initiale de l'OPP, confiée à l'artiste-photographe Guillaume BONNEL choisi sur consultation, a rassemblé au sein de son comité technique de nombreux acteurs du paysage et institutionnels dont le Département. En cette fin d'année 2025, 65 photos commentées, reflétant des points de vue répartis sur les 21 unités de paysage mentionnées dans l'Atlas, ont trouvé leur place sur la plate-forme POPP-Sud-Ouest gérée par la DREAL.

Le choix des photos fut rendu difficile par la qualité même de la production, à la fois esthétique, riche d'enjeux paysagers révélés par un contenu souvent pertinent et abondance des points de vue sur un territoire générique dans la variété de ses paysages. À découvrir sans attendre sur la plate-forme <https://www.popp-sudouest.fr/public/popp>



Sélection des photos de l'OPP à Bayonne © C.A.U.E 64

Le conseil aux particuliers

Tout particulier ou professionnel porteur d'un projet de construction, rénovation, extension ou aménagement paysager peut bénéficier d'un conseil gratuit délivré par les C.A.U.E, conformément à la *Loi sur l'architecture de 1977*.

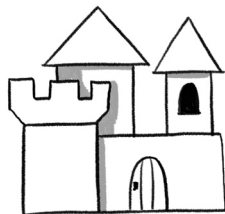


p. 30



Démarrage

Vous avez un projet de **CONSTRUCTION, d'AGRANDISSEMENT, de RÉHABILITATION**
Réflexion en amont, définition des besoins, des atouts...



S'inscrit-il dans un **CONTEXTE PARTICULIER ?**
Site patrimonial, pente, règles d'urbanisme...



Comment faire pour que le **PROJET** soit « **DURABLE** » ?
Matériaux adaptés, éco-conception, gestion de l'eau...

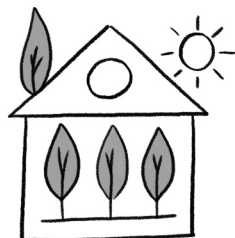


Vous avez besoin **D'AIDE DANS LE PARCOURS ADMINISTRATIF ?**
Type d'autorisation, dossier à réaliser...

Autorisation d'urbanisme



Réalisation



UNE SITUATION BLOQUÉE ?
Médiation, recherche de solution...

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS EN CHIFFRES

Des conseils gratuits sur rendez-vous, par un professionnel architecte ou paysagiste



Permanence à Bayonne © C.A.U.E 64

313

CONSEILS GRATUITS

Le nombre de conseils est assez stable sur les 3 dernières années et ce malgré une baisse importante des effectifs en 2025 et la modification de nos modes de faire, aujourd'hui réalisé par l'ensemble des conseillers contre un seul dédié à la mission auparavant.

83 %

pour les particuliers

17 %

pour les services instructeurs

57 %

de conseils en amont des projets et avant dépôt d'autorisation

20 %

de conseils pendant l'instruction ou après un refus d'autorisation urbanisme

60 %

de projets de logements individuels

65 %

de projets de rénovation

35 %

de projets de construction neuves

p. 32

« NOUS REMERCIONS LE C.A.U.E POUR SON AIDE DANS NOTRE PROJET. GRÂCE À VOS CONSEILS, NOUS AVONS OBTENU NOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE AINSI QUE LA VALIDATION DES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE, SANS AUCUNE MODIFICATION À APPORTER, SUITE À NOTRE RENDEZ-VOUS AVEC VOUS. »

Des particuliers



Permanence à Pau © C.A.U.E 64

LE CONSEIL AUX SERVICES INSTRUCTEURS

48 CONSEILS

On note en 2025 une hausse importante des conseils délivrés auprès des services instructeurs, représentant 16 % du nombre de conseils total (8% en 2023, 7% en 2024) qui et devrait encore augmenter en 2026 avec le démarrage de l'appui auprès des instructeurs de l'agglomération de Pau en automne 2025, qui vient compléter l'accompagnement au Pays Basque, en place depuis de nombreuses années. Ce dernier a été réorganisé au 2ème trimestre 2025 pour s'adapter à la baisse d'effectif du C.A.U.E sans pénaliser les instructeurs.

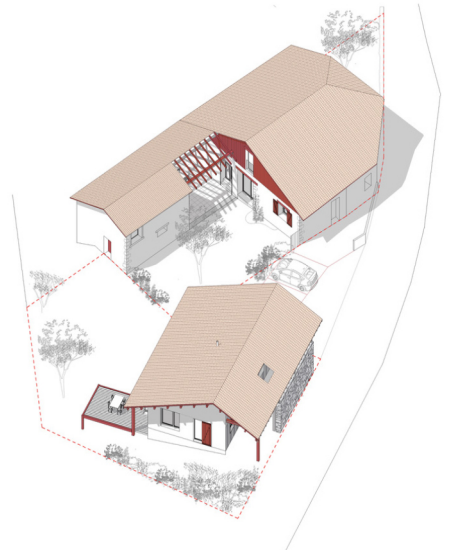
Les instructeurs peuvent compter sur l'appui ponctuel du C.A.U.E :

- Lorsqu'une connaissance précise du patrimoine architectural et de son contexte est nécessaire pour ajuster l'argumentaire de réponse.
- Lorsque l'interprétation de «l'article 11» du PLU (aspect de la construction et insertion dans le site), ou au contraire l'absence de règles précises, en cas de carte communale par exemple, appellent à une discussion et un partage de points de vue.
- De plus en plus souvent pour les enjeux relatifs aux bâtiments existants : modification de façades, extension, changement de destination, reconstruction à l'identique...
- Parfois lorsqu'une médiation s'avère nécessaire entre les élus locaux, le maître d'ouvrage accompagné de son maître d'œuvre, et les services instructeurs.

Un nouveau partenariat s'est également noué le 15 septembre 2025 avec les services instructeurs de l'UDAP, dirigés par l'Architecte des Bâtiments de France et la DRAC. Le C.A.U.E 64 est désormais associé à l'examen de dossiers « sensibles » soumis aux instructeurs, avec des demandes ponctuelles d'appui sur les volets paysagers.

« LE SERVICE INSTRUCTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE ET LE C.A.U.E COLLABORENT ÉTROITEMENT POUR ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS LEURS DÉCISIONS, SOUTENIR LES PORTEURS DE PROJET ET ÉCHANGER AVEC LES ARCHITECTES. LES ARCHITECTES DU C.A.U.E SONT TOUJOURS DISPONIBLES ET À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES PORTEURS DE PROJET ET DES ATTENTES DES ÉLUS. CELA PERMET D'ACCOMPAGNER UNE DYNAMIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET RESPECTUEUX DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE LOCALE. »

Hélène Fabre, responsable du service autorisation du droit des sols et changement d'usage à la Communauté d'Agglomération Pays Basque



Rénovation et réhabilitation du corps de ferme Touminia en deux logements © Battitt Bordenave Architecte

« MADAME LE MAIRE VOUS SOUTIENT PLEINEMENT ET NOUS AUTRES, AGENTS D'URBANISME VOUS SOMMES PARTICULIÈREMENT RECONNAISSANTS POUR VOTRE DISPONIBILITÉ ET VOS CONSEILS AVISÉS QUI NOUS AIDENT À APPRÉHENDER ET ACCEPTER LES PROJETS TOUT EN RESPECTANT LE PATRIMOINE ET L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DU TERRITOIRE. VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL POUR LES AGENTS ET LES ÉLUS. »

Frédérique Benn, Service Urbanisme, Mairie d'Arbonne

La formation

6

SESSIONS

77

personnes formées

dont

30

élus



Formation Bien sans maître à Pau © C.A.U.E 64

p. 34 Au cours de cette année pré-électorale, le C.A.U.E a proposé et organisé six formations.

Dans la continuité du dispositif *À vous de jouer ! #1* et de l'accompagnement des 10 communes candidates à la transformation de leur cour d'école, un atelier de présentation du contexte réglementaire et normatif pour les équipements de sport et loisir a été programmé. Animé par le bureau d'études SINE QUA NONE, ce temps collectif et participatif avait pour mission de clarifier la notion d'espace ludique, de poser les principes de réflexion sur la conception des jeux sur-mesure et d'éclaircir les points réglementaires.

Dans le cadre du partenariat avec l'EPFL Béarn Pyrénées, le C.A.U.E a conçu un nouveau volet des *Matinées du foncier*. A la demande des élus, une matinée de formation s'est tenue sur la question des *Biens sans maître, ou comment récupérer des biens abandonnés ?* Il s'agissait pour la douzaine de participants d'assimiler le cadre réglementaire qui s'applique et de se rendre compte que certains biens abandonnés peuvent devenir des leviers pour de futurs projets.

Au Pays de Nay, les élus de la communauté de communes ont participé à une formation-sensibilisation sur l'application de la Charte architecturale et paysagère du Pays de Nay. Une opportunité de rappeler son existence (2013) et sa vocation première : renforcer la cohérence et l'identité du territoire dans les domaines de

l'urbanisme, des constructions, de l'habitat, du patrimoine et des paysages naturels.

En vallée d'Ossau, face à une demande croissante des autorisations d'urbanisme pour des projets d'habitat léger, dit aussi « habitat insolite », les élus étaient en demande d'une formation sur ce sujet pour savoir comment y répondre et ensuite encadrer ces projets. Animée par l'ADT 64 et le C.A.U.E, cette matinée a permis de mesurer la diversité des formes existantes, leur impact paysager et d'intégrer leur traitement réglementaire.



Formation-sensibilisation à la charte architecturale et paysagère du Pays de Nay © C.A.U.E 64

Comme l'an passé, le cycle *Concevoir l'aménagement avec la nature* a clôturé l'année avec deux sessions de *L'Arbre en milieu urbanisé*. La première s'est tenue à Mouguerre le 5 décembre 2025, où la quinzaine de participants a pu l'après-midi s'exercer à la taille et bénéficier d'une démonstration de plantation à racines nues. La seconde au Jardin botanique de Saint-Jean-de-Luz a rassemblé le 12 décembre 2025, une vingtaine de personnes dont une majorité de techniciens et techniciennes.



« À L'ISSUE DE CETTE FORMATION NOUS
POURRONS FOURNIR UNE RÉPONSE
ÉCLAIRÉE SUR UNE DEMANDE DE CABANE
DANS LES ARBRES . »

Un élu à propos de la formation Habitat léger
touristique ou permanent



PROGRAMME 2025

- **Atelier n°5 À vous de jouer ! #1**
Réaménagement des cours d'école et règlementation
Le 9 janvier 2025 à Sauveterre-de-Béarn
- **Cycle Les matinées du foncier : Bien sans maître, ou comment récupérer des biens abandonnés ?**
Le 3 juin 2025 à Pau
- **La charte architecturale et paysagère du Pays de Nay**
Le 24 juin 2025 à Bénéjacq
- **L'habitat léger touristique ou permanent**
Le 2 décembre 2025 à Arudy
- **L'arbre en milieu urbanisé**
Le 5 décembre 2025 à Mouguerre
- **L'arbre en milieu urbanisé**
Le 12 décembre 2025 à Saint-Jean-de-Luz

« À L'ISSUE DE CETTE FORMATION
NOUS ALLONS COMMUNIQUER AUX ÉLUS ET
ADMINISTRÉS SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ET
LE PATRIMOINE ARBORÉ. »

Agent à propos de la formation *L'arbre en milieu urbanisé*



Formation *L'arbre en milieu urbanisé* à Mouguerre © C.A.U.E 64



Le dispositif « À vous de jouer » – phase 1 a marqué une étape décisive dans la transformation des cours d'écoles et dans l'expérimentation d'une nouvelle manière de conduire le projet à travers les espaces scolaires.

Depuis mai 2025, plusieurs cours ont été inaugurées, révélant une forte créativité dans les jeux, les activités, les ambiances végétales et esthétiques, ainsi que dans les modes d'organisation proposés par les équipes. Les retours d'expériences des élèves et des enseignants sont très positifs et soulignent des effets encourageants sur l'apaisement des enfants, la réduction des conflits et la qualité des retours en classe.

L'expérimentation du dispositif porte ses fruits et se précise progressivement. Dans ce cadre, l'équipe du C.A.U.E a organisé deux ateliers de bilan, favorisant des échanges avec les différentes communes et réunissant élus, techniciens ainsi que les équipes de concepteurs-fabricants. Ces ateliers ont permis d'interroger les projets et les sites au regard de l'équilibre entre l'existant et les enjeux de réhabilitation, d'identifier les modalités de mobilisation des agents et la valorisation de certains de leurs « talents », de questionner les engagements financiers au regard des surfaces concernées et des objectifs de transformation, ainsi que d'analyser l'appropriation des cours par l'ensemble des usagers.

Le défi proposé aux équipes était ambitieux et complexe ; les contributions se sont révélées particulièrement riches. Le dispositif continue aujourd'hui à s'affiner afin de répondre aux objectifs des cours renouvelées et de promouvoir une nouvelle manière de travailler, respectueuse à la fois des ambitions des collectivités, des engagements humains et des pratiques professionnelles.



Le C.A.U.E des Pyrénées-Atlantiques est une association qui assure des missions d'intérêt public pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a assigné 4 missions aux C.A.U.E :

- le conseil, l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales
- le conseil aux particuliers porteurs de projet
- la formation et l'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- la sensibilisation de tous les publics

Une **exigence de qualité et de proximité** pour accompagner les mutations du territoire, c'est l'ambition que s'est donnée le C.A.U.E 64 :

- en intervenant directement auprès des collectivités pour produire un cadre de vie de qualité
- en conseillant les particuliers au plus près des projets
- en proposant aux élus et professionnels un programme de formation riche et diversifié
- en travaillant en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire

Les partenaires du C.A.U.E 64



64 Pyrénées-Atlantiques
c | a.u.e
 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

4 place Reine Marguerite - PAU
 2 allée des Platanes - BAYONNE
 05 59 84 53 66 • contact@caue64.fr
 www.caue64.fr • f • i • o
Express'AUE 64, la lettre d'information